Autour de la table : plats, recettes et traditions

Fiche méthode

(Anglais 5e · Autour de la table (A1+/A2))

La démarche pour parler d'un repas en anglais

1. Je nomme les aliments : *a / an* s'ils se comptent, rien s'ils ne se comptent pas (*bread*, *flour*, *cutlery*).

2. Je décris le plat : *It's a… from…*, *It's made with…*, *It's served with…*, et son goût avec *It tastes* + adjectif.

3. Je mets la table et je parle à table : *lay the table*, objets comptés (*two knives*), *Could you pass me…, please?*

4. J'écris une recette : liste des ingrédients avec leurs quantités, puis connecteur + impératif à chaque étape.

Le réflexe — Ce qui ne se compte pas : ni a ni -s ; taste + adjectif ; une étape = connecteur + base verbale.

Cas 1 · Rappels : aliments, goûts, demandes

Réflexe — se compte → a / an et pluriel ; goût général sans article ; commande → I'd like…, please.

Exemple 1. Traduire : « Mes voisins adorent les fraises mais détestent le poisson. »

Goût général : pluriel pour ce qui se compte, rien devant *fish*.

My neighbours love strawberries but hate fish.

Exemple 2. Commander : « Je voudrais un bol de riz, s'il vous plaît. »

rice ne se compte pas : on compte les bols.

I'd like a bowl of rice, please.

Attention — « I like a bowl of rice, please » pour commander : *I'd like*.

Cas 2 · Décrire un plat et son goût

Réflexe — taste + adjectif ; taste like + nom ; a cook = la personne.

Exemple 1. Traduire : « Ces nouilles sont trop épicées. »

too + adjectif de saveur ; *are* avec un sujet au pluriel.

These noodles are too spicy.

Exemple 2. Compléter : « This grapefruit ___ bitter. »

Sujet au singulier → *tastes*, suivi d'un adjectif.

This grapefruit tastes bitter.

Attention — « It tastes bitterly » : *It tastes bitter*.

Cas 3 · Mettre la table et parler à table

Réflexe — lay / set the table ; cutlery sans a ; knife → knives ; please et thank you.

Exemple 1. Traduire : « Mets six couteaux et six fourchettes sur la table. »

Impératif ; *knife* → *knives*.

Put six knives and six forks on the table.

Exemple 2. Demander l'eau à table.

> *Could you pass me..., please?*
>
> **Could you pass me the water, please?**

Attention — « Put the table » : *Lay the table* ou *Set the table.*

Cas 4 · Écrire les étapes d'une recette

Réflexe — connecteur, virgule, base verbale ; Don't pour interdire ; for + durée.

Exemple 1. Écrire : « Ensuite, verse le lait et remue. »

> Connecteur + deux impératifs reliés par *and.*
>
> **Next, pour the milk and stir.**

Exemple 2. Écrire : « Ne fais pas bouillir la soupe. »

> Interdiction : *Don't* + base verbale.
>
> **Don't boil the soup.**

Attention — « a little eggs » : *a few eggs* ; *a little* va avec ce qui ne se compte pas.

Cas 5 · Présenter un plat du monde anglophone

Réflexe — It's a... from... ; It's made with... ; It's served with... ; présent simple.

Exemple 1. Présenter la pecan pie en deux phrases.

> Origine, puis ingrédients avec *made with.*
>
> **Pecan pie is a dessert from the South of the USA. It's made with pecans, eggs, butter and sugar.**

Exemple 2. Dire avec quoi on sert le Yorkshire pudding.

> *served with* + accompagnement.
>
> **It's served with roast beef and gravy.**

Attention — « It's make with » : *It's made with.*

Les pièges

- « a bread », « a flour », « a cutlery » : ces mots ne se comptent pas.
- « It tastes deliciously » : *It tastes delicious.*
- « a receipt » n'est pas une recette (*a recipe*) ; « a cooker » n'est pas un cuisinier (*a cook*).
- « knifes » : *knives.*
- « You add the sugar » dans une recette : *Add the sugar.*
- « Bake during 20 minutes » : *Bake for 20 minutes.*
- « Yorkshire pudding is a dessert » : dans un Sunday roast, c'est une pâte servie avec le rôti.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).